

AgroImpact

ASSOCIATION

Accélérer la transition climatique de l'agriculture



Formation AgroImpact : accompagner les exploitant-e-s dans l'élaboration d'un plan d'action

Programme de prime de transition climat aux produits agricoles

Cette journée est réalisée sur mandat de l'association AgroImpact. La participation à cette journée de formation est une exigence de base pour les conseiller-ère-s qui élaboreront des plans d'action dans le cadre du programme «Prime de transition aux produits agricoles», à destination des agriculteur-trice-s engagé-e-s dans la démarche AgroImpact.

Date : Mercredi 15 mai 2024

Lieu : AGRIOLOGIE MARCELIN, auditoire principal
Avenue de Marcelin 29, 1110 Morges, Tél. 021 557 92 50

Responsables : Pascal Python, AGRIDEA (pascal.python@agridea.ch)
Ivanoé Koog, Earthworm (i.koog@earthworm.org)

Nr. du cours : 24.329

Objectifs : Les participant-e-s :

- connaissent le fonctionnement d'AgroImpact ;
- connaissent les outils et principaux leviers d'action pour améliorer les indicateurs climatiques ;
- sont capables de réaliser des plans d'action ClimaCert ;
- comprennent les principes de l'agriculture de régénération.

Méthodes : Exposés, discussion, échanges, exercices pratiques.

Public : Conseiller-ère-s appelé-e-s à être acti-f-ve-s dans le programme prime de transition d'AgroImpact.

Mercredi 15 mai 2024

8h30	Accueil, café, croissants
9h00	Bienvenue, introduction et objectifs du cours <i>Pascal Python, AGRIDEA</i>
9h15	Agriculture de régénération <ul style="list-style-type: none">• Concepts• Aperçu des leviers d'action• Indicateurs de transition <i>Ivanoé Koog, Earthworm</i>
10h00	AgroImpact <ul style="list-style-type: none">• Association• Plateforme de financement public / privé• Programme « Prime de transition »• Attentes des acheteurs/industriels• Cadre SBTi <i>Aude Jarabo, AgroImpact</i>
11h00	<i>Pause</i>
11h15	Outils d'évaluation de l'empreinte carbone <ul style="list-style-type: none">• Ges & Vit pour la viticulture• CAP'2ER pour l'élevage et les grandes cultures• Méthode HEPIA pour le potentiel de séquestration des sols <i>Pablo Bovy, AgroImpact; Téo Lemaitre, AgroImpact, Marie Rus, AGRIDEA</i>
12h15	<i>Repas de midi</i>
13h30	Leviers d'action <ul style="list-style-type: none">• Buts du plan d'action• Catalogue et aides des leviers d'action• Choix des leviers (coûts et cohérence avec le système, etc.)• Elaborer son plan d'action• Discussion <i>A déterminer, ProConseil; Axel Jaquerod, ProConseil; Téo Lemaitre, AgroImpact; Marie Rus, AGRIDEA</i>
14h45	Pause
15h00	Exercices de groupe : élaboration de plan d'action <ul style="list-style-type: none">• Construction d'un plan d'action sur deux cas concrets• Exercices par groupe• Mise en commun <i>A déterminer, ProConseil; Ivanoé Koog Earthworm; Matthieu Cassez, AGRIDEA; Marie Rus, AGRIDEA</i>
16h15	Mise en place et animation du réseau AgroImpact Atelier collaboratif <ul style="list-style-type: none">• Besoins, fréquence et ressources <i>Pascal Python, Marie Rus, AGRIDEA</i>
16h45	Clôture et évaluation Pascal Python, AGRIDEA
17h00	Fin de la journée

Du temps est réservé pour la discussion et les questions après chaque présentation

Informations pratiques

Tarif du cours

Tarif unique

- CHF 300.- / jour

Comprises dans le forfait

Les vacances (café, pause, repas de midi avec une boisson non alcoolisée, location de salle et matériel, transport éventuel).

La facture finale vous sera envoyée après le cours.

Inscription :

[24.329](https://www.agridea.ch/24.329)

En vous inscrivant, vous acceptez les conditions générales. Vous pouvez les consulter sur www.agridea.ch/termes-et-conditions

Délai d'inscription

Mercredi 8 mai 2024

Informations

+41 (0)21 619 44 06

cours@agridea.ch

Désistement :

Il est possible de se désinscrire sans conséquence financière jusqu'à une semaine avant le début du cours. Si le retrait intervient plus tard, une taxe de CHF 100.- sera perçue pour les frais administratifs. D'autre part, une participation sera facturée en fonction de la dédite demandée par les lieux d'accueil ou d'hébergement (restaurant, hôtel). Sans excuse ou pour une participation partielle, même annoncée, la facture s'élève au montant correspondant aux inscriptions.

Accès en transports publics

Train : arrêt gare CFF de Morges.

Puis bus MBC : lignes 704 – 724 – 728 -730, arrêt Marcelin ou à pied à quinze minutes de la gare de Morges.